

EXERCER LE POUVOIR DISCIPLINAIRE



LA FORMATION

Cette formation en droit disciplinaire répondra à toutes vos questions :

- Comment sanctionner un salarié sans prendre de risques contentieux ?
- Quelle sanction pour quel comportement ?
- Quelle procédure suivre pour sanctionner un salarié ? ... et bien d'autres



LES OBJECTIFS

Savoir sanctionner un agissement fautif



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Outils :

- Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, PowerPoint.
- Support de cours
- Documents annexes complémentaires

Méthode :

Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges avec les stagiaires et des mises en situation via des cas pratiques.

Évaluation :

Cette formation n'est pas soumise à une évaluation. Cependant, le formateur interrogera oralement les stagiaires, tout au long de la formation pour vérifier la bonne compréhension.

PROFIL FORMATEUR

Les intervenants ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie.

LA DURÉE

Il s'agit d'une formation
de 3h30

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit

LE LIEU

La formation se déroulera
en présentiel à Saint-Barthélemy

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
59 rue Samuel Fahlberg, Gustavia,
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
Port : 06 90 68 51 04
gregory.guerot@cemstbarth.com



PROGRAMME



CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
— Saint-Barthélemy —

- La faute
- Les sanctions
- Les moyens de preuves
- La procédure disciplinaire
- L'entretien de recadrage
- L'entretien préalable au licenciement
- L'indemnité légale



PUBLIC CONCERNÉ

- Chef d'entreprise
- Juristes d'entreprise
- Ressource humaine
- DRH
- Comptable
- Avocats
- Consultants d'entreprise
- Mandataires
- Manager opérationnel

La formation de vos projets commence ici....



FINALITÉ

- Certificat de réalisation de formation

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponibles sur notre site Internet. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

Formation adaptable aux personnes en situation de handicap.
Veuillez contacter la référente handicap Virginie Allamelle
au 0590 27 12 55 ou sur virginie.allamelle@cemstbarth.com



**POUR VOUS INSCRIRE, NOUS VOUS INVITONS
À COMPLÉTER LE BULLETIN D'INSCRIPTION SUR
LE SITE INTERNET DE LA CEM : WWW.CEMSTBARTH.COM**